

**ANNÉE
2014**

Bulletin n° 2

**Date de parution
6 mai 2014**



↳ PRÉSENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRÉVISIONNELS 2014

Lors de sa séance ordinaire en date du 29 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2014 de l'ensemble de ses entités comptables, en y intégrant les comptes de résultats 2013 définitivement arrêtés lors de sa séance du 17 mars précédent.

► **LE BUDGET PRINCIPAL M.14 DE LA COMMUNE**

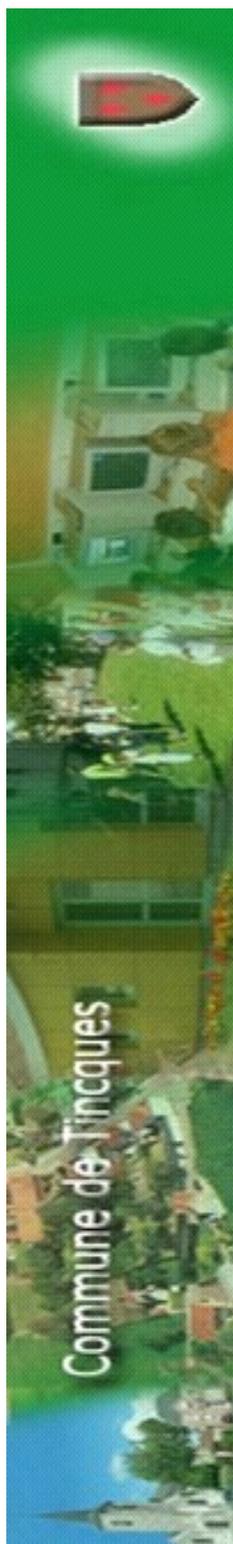
Le budget prévisionnel 2014 soumis à l'approbation du Conseil Municipal s'élève à la somme de 1 258 038,00 € et peut se résumer ainsi qu'il suit :

1) la section de FONCTIONNEMENT, équilibrée à 662 120,00 €, montre qu'au terme des dépenses et des recettes affectées pour un total de 594 360,00 €, on parvient à procéder au virement de la somme de 67 760,00 € qui couvriront partiellement les dépenses d'investissement.

2) la section d'INVESTISSEMENT, équilibrée à 595 918,00 € comprend :

⇒ EN RECETTES

✓ Les opérations d'Ordre de Section à Section (O.O.S.S)	67 760,00
✓ L'intégration du Fonds de Compensation de TVA (F.C.T.V.A) au titre des dépenses réelles constatées sur les programmes d'investissement 2012	5 650,00
✓ Les restes à réaliser sur les travaux de la salle des sports	238 365,00
✓ L'affectation de résultats destinée à couvrir le déficit de la section d'investissement 2013	177 468,00
✓ La subvention D.E.T.R (Etat) pour le programme général de défense contre l'incendie	100 000,00
✓ La subvention attribuée au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de la salle des sports	5 000,00
✓ La subvention (estimée) du Conseil Général du Pas-de-Calais pour l'achat d'un fonds de livres pour la médiathèque municipale	675,00
✓ Les dépôts et cautionnements reçus	1 000,00



⇒ EN DÉPENSES

✓ Reprise du déficit d'investissement 2013	216 134,00
✓ Les restes à réaliser 2013	199 699,00
✓ Le remboursement des emprunts (partie CAPITAL seulement, les intérêts étant payés en section de fonctionnement)	44 500,00
✓ Sous total des dépenses obligatoires avant toute nouvelle opération en 2014	460 333,00
✓ La provision pour le remboursement de caution (locataires)	1 000,00
✓ Le solde de rémunération de l'architecte pour les travaux de réhabilitation des anciens locaux de La Poste	1 000,00
✓ L'achat d'un fonds de livres pour la médiathèque municipale	1 350,00
✓ L'achat de matériel informatique pour l'école	800,00
✓ L'achat d'un lave-linge pour l'école maternelle	500,00
✓ Le remplacement d'un chauffe-eau dans les vestiaires du stade municipal	1 300,00
✓ L'achat de panneaux d'affichage électoral	1 500,00
✓ La tranche conditionnelle n° 1 (en partie) du programme de défense incendie	128 135,00

► LES BUDGETS ANNEXES

Le budget du **service des eaux** s'élève à la somme de 224 156,00 € dont 209 636,00 € équilibrent la section d'investissement, et 14 520,00 € couvrent la section de fonctionnement.

Après récupération, auprès des services de VEOLIA EAU, de la surtaxe communale d'eau, la Mairie pourra procéder, au titre du présent exercice comptable, à une dotation aux amortissements et provisions de 12 878,23 €.

Le **budget de la salle polyvalente** s'équilibre à la somme de 6 477,00 € pour la seule section de fonctionnement qui le compose.

Enfin, le **Centre Communal d'Action Sociale** voit son prévisionnel s'équilibrer à la somme de 6 666,00 €

↳ INSCRIPTIONS A L'ÉCOLE

Les inscriptions auront lieu au cours des semaines n° 19 et 20, soit du 6 au 16 mai 2014. Il est vivement conseillé de prendre rendez-vous préalablement, en contactant Madame LAVERNHE, directrice, au 03-21-47-30-37 (le matin avant 9h00, de 12h00 à 14h00 ou encore le jeudi)

Se munir du livret de famille et du carnet de santé. La présence de l'enfant est nécessaire.

↳ PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 8 MAI

Vous êtes cordialement invité(e) à honorer de votre présence la cérémonie commémorative du 69ème anniversaire de l'armistice de la seconde guerre mondiale qui aura lieu **le jeudi 8 mai 2014** selon le programme suivant :

- ⇒ 11h00 Messe du souvenir avec la Participation de l'Union Musicale
- ⇒ 11h45 Dépôt de gerbe au monument aux Morts
- ⇒ 12h00 Vin d'honneur, salle polyvalente

↳ A LA MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE, QUAND LA MUSIQUE ET LE CINÉMA VIENNENT COMPLÉTER LES LIVRES

A compter du **lundi 12 mai 2014**, vous pourrez désormais faire votre choix parmi les :

- ⇒ **3166 références littéraires (jeunes et adultes)**
- ⇒ **366 CD**
- ⇒ **280 DVD.**

L'équipe de bénévoles, en charge du fonctionnement de la médiathèque, a sélectionné les documents (qui seront renouvelés tous les six mois) de manière à vous permettre de faire un choix parmi de nombreux thèmes.

Le prêt des documents est consenti gratuitement dans les conditions suivantes :

- ⇒ **5 livres par personne pour une durée d'un mois maximum**
- ⇒ **1 CD par personne pour une durée de deux semaines**
- ⇒ **1 DVD par personne pour une durée d'une semaine.**

Vous pourrez également prendre connaissance du règlement intérieur qui a été mis en place afin de permettre à tous l'accès à la culture et aux loisirs dans les meilleures conditions possibles.

RAPPEL DES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

- ⇒ **le lundi de 16h00 à 19h00**
- ⇒ **le jeudi de 17h00 à 19h00**
- ⇒ **le samedi de 9h00 à 12h00**

⇒ INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE L'ATRÉBATIE

Lors de sa séance du 17 avril dernier, le conseil communautaire de l'Atrébatie nouvellement installé a procédé à l'élection des membres du bureau dans les conditions suivantes :

☞ **Président de la communauté de communes : Monsieur Pierre GUILLEMANT, Maire de MAGNICOURT-EN-COMTÉ**

Une fois le président reconduit dans ses fonctions, le conseil communautaire valide à l'unanimité des membres présents la proposition qui lui est faite de fixer à 5 le nombre de vices-présidents

☞ **1 / Compétence « aménagement de l'espace » :**

Vice-Président : M. Henri DEBEAUMONT (Camblain-l'Abbé)

Adjoints : MM. Daniel LESOING (Hermaville) et Fabien DURANEL (Frévin-Capelle)

☞ **2 / Compétence « développement économique » :**

Vice-Président : M. Xavier NORMAND, Maire de VILLERS-SIR-SIMON

Adjoints : MM. Yann DESAULTY (Avesnes-le-Comte) et Jean-Luc LEULLIER (Cambligneul)

👉 **3 / Compétence « eau, assainissement et déchets » :**

Vice-Président : M. Maurice SOYEZ, Maire de BAILLEUL-AUX-CORNAILLES

Adjoint : MM. Jean-Jacques THELLIER (Berles-Monchel) et Christophe DEHOUX (Avesnes-le-Comte)

👉 **4 / Compétence « patrimoine » :**

Vice-Président : M. Christian HUTIN (Aubigny-en-Artois)

👉 **5 / Compétence « animations et services à la personne » :**

Vice-Présidente : Mme Françoise DÉTOURNÉ (Tincques)

Adjoint : MM. Fabienne KWIATKOWSKI (Aubigny-en-Artois) et Jean-Michel SCHULZ (Izel-lez-Hameau)

⇒ **A VOS AGENDAS**

① **Samedi 31 mai** : le Président, les membres du conseil d'administration et l'ensemble des sociétaires de l'Union Musicale de TINCQUES vous invitent à assister nombreux à leur concert de printemps qui aura lieu, dès 20h00, dans la salle polyvalente de SAVY-BERLETTE

② **Dimanche 01 juin** : Visite du domaine de CHANTILLY proposée par le comité des fêtes - Renseignements et inscriptions au 03-21-03-48-94 ou au 03-21-47-34-86 avant le 18 mai
Tarif adultes 28 €, tarifs ados 18 €, tarifs enfants (moins de 12 ans) 10 €

④ **Samedi 14 juin** : Journée portes ouvertes à l'école

⑤ **Dimanche 15 juin** : dès 8h30, collecte de sang dans la salle polyvalente de TINCQUES